



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090314

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/03/2025 14H59 C:025201 I:31907
V/REF : 1003505
V/Email reçu le Lundi 24/03/2025 a 14H59

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 01489
IMMEUBLE : J-C RACCURT -1489
128, RUE JEAN CLAUDE RACCURT
01120 DAGNEUX

Vaulx en Velin, le 05 Septembre 2025

Référence Marché: M_230209001-1

LOCALISATION : ALLEE N128 RACCURT - MME L DEGLAINE TEL 04 74287925

MOTIF : INTERVENIR POUR REMISE EN ETAT SERRURE PORTE ACCES - IL N'Y A PAS DE
SERRURE SUR LA PORTE ACCES GARAGE

Donneur d'ordre : Mme L DEGLAINE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 11/04 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
NOUS CONSTATONS QUE LA PORTE D'ACES AUX GARAGES N'A PLUS DE COFFRE
SERRURE N'Y DE CYLINDRE

NOUS CONSTATONS QUE LA GACHE ELECTRIQUE DE LA PORTE AU HALL EST CASSEE
QUI NECESSITE SON REMPLACEMENT

LE 18/06 A 10H00 :
RECUPERATION DES ACCES A L'AGENCE

LE 19/06 A 09H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
REPLACEMENT GACHE ELECTRIQUE PORTE ACCES SOUS SOL
REGLAGE ET REMISE EN ETAT FERMETURE

PRISE DE REFERENCE CYLINDRE POUR REMPLACEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 28/08/25 a 18H13 _ Envo i (CR/AB)

DT LGESTION Email envoyé le 10/06/25 a 17H36 _ Envo i (CR/AB)

APRES RETOUR DE NOTRE FOURNISSEUR, QUI NOUS INFORME QUE LES N° DE
L'ORGANIGRAMME FOURNIS SONT ERRONES
POURRIEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES BONNES REFERENCES POUR NOUS PERMETTRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090314

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LA MISE EN COMMANDE DU CYLINDRE /ORGANIGRAMME

EB LGESTION Email envoyé le 02/05/25 a 07H24 Mme L DEGLAINE

MERCI DE NOUS FOURNIR L'ORGANIGRAMME NECESSAIRE POUR LA DEMARCHE

CH LCOMPTER Email envoyé le 18/04/25 a 15H56 lnne.deglaine@semcoda.com

DT LGESTION Email envoyé le 14/04/25 a 11H31 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA GACHE ELECTRIQUE DE LA PORTE DU HALL ET
NOUS TRANSMETTRE LE NUMERO POUR LE REMPLACEMENT DU CYLINDRE SUR
ORGANIGRAMME

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
CH LCOMPTER Email envoyé le 18/04/25 a 15:55 Mme L DEGLAINE
Suite a donner : OUI. Le 23/04/2025 a 15:54

Suite a donner : OUI. Le 05/05/2025 a 15:35

Suite a donner : OUI. Le 10/06/2025 a 15:17

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	2	51,15		51,15
2,50	H(s) Menuisier le 18/06	54	73,82		184,55
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	54	51,16		51,16
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Gache electrique	54	40,21		40,21
TOTAL H.T.					327,07
T.V.A. a 10,00%					32,70
TOTAL T.T.C.En EURO					359,77

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090314

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1003505 du 24/03/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

128 RUE JEAN CLAUDE RACCURT

01120 DAGNEUX

Référence de la Demande

N°: 815 391 du 22/03/2025

THCMEIPCI Tvx hors contra Menuiseries int Partie cne int.

01489-00001 DAGNEUX

02-EE-2212-ENT-61567100

Marché : M - 230209001-1

Délai

Date limite exécution : 08/04/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00018 REMISE EN ETAT SERRRURE PORTE ACCES GARAGE Il n'y a plus de serrure sur la porte accès garage	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
Total H.T.					107,43
Total TVA					10,75
Total TTC					118,18

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 24/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE JEAN CLAUDE RACCURT 01120 DAGNEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **24/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1003505